Afghanistan : l'aviation US bombarde un hôpital de Médecins sans frontières à Kunduz

MSF dénonce un « crime de guerre »

jeudi 8 octobre 2015, par FOLLOROU Jacques (Date de rédaction antérieure : 8 octobre 2015).

Sommaire

- MSF dénonce un « crime de
- Pour Médecins sans frontières
- Centre MSF de Kunduz en (...)

MSF dénonce un « crime de guerre » à Kunduz

Les Etats-Unis, l'OTAN et le gouvernement afghan tenteraient-ils de dissimuler la vérité sur le bombardement, samedi 3 octobre, de l'hôpital de Médecins sans frontières à Kunduz, principale ville du nord-est de l'Afghanistan, alors que les forces afghanes tentaient de reprendre la ville conquise, lundi, par les talibans ? C'est le sentiment qui semble planer aujourd'hui au sein de l'ONG qui s'est dite, dimanche par la voix de son directeur général, Christopher Stokes, « écœurée » par la version des autorités afghanes.

Pour les mêmes raisons, le patron de MSF refuse, par ailleurs, l'enquête interne ouverte par le Pentagone sur ces faits qui ont causé la mort de vingt-deux personnes (douze employés de l'ONG et dix civils dont trois enfants). « Il existe de fortes présomptions qu'il s'agisse d'un crime de guerre, a-t-il expliqué. Cette enquête ne peut donc pas être menée par le Pentagone. Nous exigeons des investigations transparentes, conduites par une instance internationale et indépendante. »

Dès samedi, le porte-parole de la mission de l'Alliance atlantique en Afghanistan déclarait que « la frappe qui a touché l'hôpital de MSF visait des personnes qui menaçaient les forces de la coalition », et qu'elle « pourrait avoir causé des dommages collatéraux dans un centre médical qui se trouvait à proximité ». Dimanche, le secrétaire à la défense, Ashton Carter, assurait, à son tour, que « des forces américaines se trouvaient à proximité de l'hôpital et sous le feu ennemi », ajoutant que si « un avion américain a effectivement ouvert le feu, cela ne signifiait pas pour autant que cette frappe avait conduit à la destruction de l'hôpital ».

Cette version a suscité une vive réaction de la part de MSF, dont le directeur, comme un responsable joint par *Le Monde* en Afghanistan, jurent qu'« aucun membre de l'équipe présente dans l'hôpital n'a été témoin de combats au sein de l'hôpital avant le bombardement ». De plus, contredisant la thèse d'un dommage collatéral, disent-ils, « c'est le bâtiment même de l'hôpital qui a été touché lors de plusieurs raids, alors que les autres bâtiments n'étaient ni ciblés ni touchés ».

La colère de l'ONG est également motivée par la version du gouverneur de Kunduz, Hamdullah Danishi, qui a expliqué que « l'hôpital était occupé à 100 % par les talibans, ce qui a justifié ces frappes ». Selon lui, les insurgés s'étaient installés à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement pour préparer une attaque à l'aide de lance-roquettes : « Nous avons toléré, un temps, les échanges de

coups de feu. Après, il a fallu frapper. Les bombardements visaient la proximité immédiate de l'hôpital et non le bâtiment principal détruit. » Le porte-parole du ministre de l'intérieur, Sediq Sediqqi, a précisé que « dix à quinze talibans avaient été tués dans la frappe ».

« Inexcusable »

Ces propos ont été très vivement démentis, dimanche soir, par M. Stokes qui a assuré que « seuls des patients et du personnel soignant figuraient parmi les 180 personnes présentes cette nuit-là dans l'hôpital ». De plus, a-t-il indiqué, « cela implique que les forces afghanes et américaines ont, de concert et sciemment, décidé de raser un hôpital au nom de la présence de talibans, ce qui ouvre la voie, juridiquement, à l'incrimination de crime de guerre et contredit la version de dommage collatéral ».

A l'exception notable de l'ONU, qui a qualifié ce bombardement d'« inexcusable » et pouvant relever du « crime de guerre s'il était jugé délibéré », la communauté internationale présente à Kaboul a observé officiellement, depuis samedi, une grande discrétion sur ces événements. « Ce qui est troublant, note un diplomate occidental à Kaboul, c'est qu'après la première frappe, MSF a alerté aussi bien l'armée afghane qu'américaine, et que cela a continué ».

Dès samedi, le responsable des opérations de MSF, en Afghanistan, Renzo Fricke, avait indiqué au Monde que les coordonnées GPS de l'hôpital étaient non seulement déjà connues des forces afghanes et américaines mais que les bombardements s'étaient poursuivis pendant plus de 45 minutes alors que ces mêmes interlocuteurs avaient été prévenus que l'établissement avait été touché par un premier tir. « L'avion a effectué plusieurs passages et n'a visé qu'un seul bâtiment, toujours le même », affirme MSF.

Si Washington ne reconnaît, à ce jour, aucune erreur, le président Barack Obama a néanmoins présenté, dès dimanche, « ses plus profondes condoléances ». Quant au soutien zélé apporté par le gouvernement afghan à la version américaine, alors qu'il a souvent été prompt, ces dernières années, à dénoncer les bavures des frappes aériennes de l'OTAN, il pourrait cacher, selon une source diplomatique à Kaboul, une profonde crainte de fâcher les Etats-Unis sans qui le régime de Kaboul menacerait de vite s'écrouler, comme l'a montré la prise éclair de Kunduz par les talibans.

Jacques Follorou
Journaliste au *Monde*

* LE MONDE | 05.10.2015 à 10h27 :
http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2015/10/05/msf-denonce-un-crime-de-guerre-a-kunduz_4782501_3216.html

---

Pour Médecins sans frontières, « la guerre doit s'arrêter à l'entrée de l'hôpital »

Directrice juridique à Médecins sans frontières (MSF), Françoise Bouchet-Saulnier retrace la constitution d'un droit humanitaire et du socle de principes auxquels l'ONG souscrit.

Paul Benkimoun — MSF qualifie de « crime de guerre » le bombardement de l'hôpital de

Kunduz (Afghanistan) où travaillaient vos équipes. Quelles sont les bases du droit humanitaire qui protège soignants et hôpitaux ?

Françoise Bouchet-Saulnier — Comme toute organisation médicale humanitaire, MSF traite tous les patients, malades ou blessés. Dans le droit humanitaire, écrit par des juristes des forces armées il faut le souligner, le statut de blessé ou de malade efface tous les autres, y compris celui de combattant. C'est le fondement de la première convention de Genève, signée le 22 août 1864, signée par 16 Etats dont la France. Il prévoit les soins aux blessés quelle que soit leur nationalité, la neutralisation ou inviolabilité des personnels et établissements. Il n'y a pas lieu de distinguer les blessés selon qu'ils sont civils ou militaires. Or, dans des situations de conflit, les Etats sont très tentés de considérer tous les hommes en âge de se battre comme des combattants.

De plus, dans ce type de contexte, ce même droit humanitaire considère que le refus délibéré de soins de la part d'un médecin constitue un crime de guerre. Il existe des pressions sur les soignants de la part des militaires. Il n'est pas question d'accepter qu'un médecin soit envoyé en prison pour avoir porté des soins à un blessé. Le droit humanitaire nous dit : vous devez soigner tous les blessés. L'enjeu est de neutraliser les personnels soignants et les hôpitaux. Refuser de soigner des patients sur des critères autres que médicaux revient à permettre aux belligérants de venir les achever et transforme l'hôpital en champ de bataille. L'hôpital est le lieu de confrontation entre les parties au conflit, d'une part, et le personnel médical, d'autre part. La guerre doit s'arrêter à l'entrée de l'hôpital.

Quelles évolutions le droit humanitaire a-t-il connu depuis cette première convention de Genève ?

Il y a eux trois modifications majeures en 1949, 1977 et 2005. En 1949, quatre conventions ont été signées à Genève. Les trois premières concernent les combattants et la quatrième les civils. Après la seconde guerre mondiale et l'occupation de pays entiers, il s'agissait d'assurer la survie des civils et de ne pas les laisser à la merci de la partie adverse. Elle entend permettre aux médecins de continuer à travailler, même dans une situation chaotique, en aménageant un espace où leur action soit neutralisée.

En 1977, deux protocoles additionnels ont visé à améliorer la protection des victimes de conflits et éviter que les civils ne soient pris pour cibles. Le premier protocole concerne les conflits entre Etats et le second les conflits internes à un pays.

Enfin, en 2005, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a publié 161 règles de droit humanitaire coutumier. Elles prévoient la protection des hôpitaux, les circonstances dans lesquelles ils ne bénéficieraient plus de ce statut, mais même dans ce cas, des précautions doivent être prises par les belligérants, comme des avertissements avant une attaque. Si des militaires en déroute se réfugient dans un hôpital, cela ne modifie par le statut protégé de l'établissement. En pratique, il faut à chaque fois négocier afin d'obtenir gain de cause et que les Etats reconnaissent la normalité des secours. Dénoncer les violences, comme le fait entre autres MSF, c'est reconnaître les soins comme la norme. Ces règles très concrètes du CICR mettent sur le même pied les conflits internationaux et nationaux du point de vue du droit aux secours. Comme il y a de plus en plus d'acteurs dans les conflits, cela permet de ne pas attendre que toutes les parties se soient accordées pour intervenir.

Pourquoi les belligérants s'en prendraient-ils à un hôpital ?

Dans des pays en guerre au sein de leurs frontières, comme la Syrie, le Yémen, un hôpital est souvent le seul accès aux soins pour la population. A Kunduz, dans les cinq jours qui ont précédé le

bombardement de l'hôpital, MSF avait accueilli et soigné 394 blessés et 105 s'y trouvaient le jour de l'attaque, en compagnie de 80 de nos personnels.

Si on ne les soigne pas, certains considèrent que c'est autant de combattants de moins. Dans un tel contexte, il est nécessaire que les équipes soignantes tiennent bon. Elles doivent négocier, parfois jour après jour, la sécurité de nos hôpitaux, le fait qu'il n'y ait pas d'arrestation ou de personnes tuées dans leur enceinte, qu'ils ne soient pas pris pour cible et que les médecins ne soient pas punis pour avoir porté des soins. Il y a quelques situations où cela dérape, mais c'est extrêmement rare.

Comme expliquez-vous que cela ne se produise pas plus souvent ?

Nous négocions sur la base de nos principes. Si les règles ne sont pas respectées, MSF part. C'est en fait une négociation gagnant-gagnant : les belligérants se disent : s'ils s'en vont, ils ne seront plus là pour nos adversaires mais ils ne seront pas là non plus pour nous. Même en situation de conflits, les combattants ont des liens avec les populations civiles, il y a des malades à soigner, des accouchements à réaliser.

Paul Benkimoun
Journaliste au Monde

* LE MONDE | 08.10.2015 à 10h38 | Propos recueillis par Paul Benkimoun : http://www.lemonde.fr/international/article/2015/10/08/pour-medecins-sans-frontieres-la-guerre-doit-s-arreter-a-l-entree-de-l-hopital_4784875_3210.html

---

Centre MSF de Kunduz en Afghanistan : histoire d'une bavure

Les versions contradictoires des Etats-Unis, les accusations des autorités afghanes et les propos dilatoires de l'OTAN à Kaboul n'auront pas résisté à l'évidence. Un avion américain a bien tué vingt-deux personnes après avoir ciblé et bombardé, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 octobre, un hôpital de Médecins sans frontières (MSF) à Kunduz, une grande ville du nord de l'Afghanistan conquise, le 28 septembre et pendant trois jours, par les talibans, avant d'être reprise par l'armée afghane.

Le président américain, Barack Obama, a fini par présenter, mercredi 7 octobre, ses excuses à la présidente de MSF International, Joanne Liu, lors d'un entretien téléphonique. La veille, le commandant des forces américaines et de l'OTAN en Afghanistan, John Campbell, avait déjà admis, à Washington devant le Sénat, qu'il s'agissait « d'une erreur ». Une formulation rejetée par MSF, qui considère que cette frappe était délibérée et constitue donc « un crime de guerre ».

Les journées qui ont suivi ce bombardement meurtrier et la brève conquête de la ville de Kunduz par les talibans laissent un constat inquiétant : une désorganisation des forces afghanes, un régime de Kaboul incapable d'assurer sa propre sécurité malgré quatorze ans de présence militaire internationale et le sentiment au sein des chancelleries occidentales en Afghanistan que cette bavure, de même que la perte éclair de Kunduz, les condamne à prolonger leur bail en Afghanistan. Le Monde a reconstitué la chronologie de ce drame.

Lundi 28 septembre

En moins de douze heures, Kunduz, principale cité du nord-est de l'Afghanistan, tombe entre les mains talibanes. Vers trois heures du matin, plusieurs centaines de talibans progressent vers le centre-ville. L'attaque n'a pas été anticipée. Le centre médical géré par MSF accueille plus d'une centaine de blessés par balles tout au long de la journée, dont une quarantaine dans un état critique. « Nous ne faisons aucune distinction entre les combattants que nous soignons », explique Guilhem Molinie, le responsable de MSF en Afghanistan. Un autre responsable de MSF confie au Monde que les talibans se sont présentés à l'hôpital pour indiquer qu'il pouvait poursuivre ses activités sans crainte.

Mardi 29 septembre

Le ministère de la défense promet une contre-attaque « dans les vingt-quatre heures ». Cinq frappes aériennes américaines visent des groupes talibans qui tentent d'encercler l'aéroport où se trouvent les premiers renforts. MSF transmet à l'armée afghane et américaine ainsi qu'à la composante civile de l'OTAN, à Kaboul, les coordonnées GPS de son hôpital à Kunduz afin de prévenir toute frappe.
i
Les forces afghanes prennent position pour reprendre Kunduz aux talibans, le 29 septembre.

Mercredi 30 septembre

Appuyée par de nouvelles frappes américaines, la reconquête de la ville est en cours. Des groupes de talibans sont encore actifs et harcèlent les troupes afghanes qui progressent lentement. Depuis lundi, près de 350 personnes, dont 59 enfants, ont été soignées dans l'hôpital de MSF.

Jeudi 1er octobre

Le nombre de blessés soignés au sein de l'hôpital de MSF repart à la hausse. Les autorités militaires afghanes annoncent la reprise de la ville. La réalité diffère quelque peu. « La ligne de front est encore très mouvante, souvent très proche de notre hôpital, c'est pourquoi nos équipes n'en sortent pas », explique alors, au *Monde*, Renzo Fricke, coordonnateur des opérations MSF en Afghanistan.

Vendredi 2 octobre

Le général Murad Ali Murad, chef d'état-major adjoint de l'armée afghane, concède que des talibans, cachés dans des maisons et des bâtiments, résistent encore. Dans la nuit, selon le récit du gouverneur de Kunduz, Hamdullah Danishi, « l'hôpital est occupé à 100 % par des talibans qui préparent une attaque au lance-roquettes, ce qui justifie la demande d'une frappe ». Il ajoute : « Nous avons toléré, un temps, les échanges de coups de feu. Après, il a fallu frapper. Les bombardements visaient la proximité immédiate de l'hôpital et non le bâtiment principal détruit. » Informations démenties par MSF.

Samedi 3 octobre

A 2 h 08, selon MSF, un avion américain frappe une première fois l'hôpital. Après cette frappe, les responsables locaux de MSF alertent leurs interlocuteurs habituels au sein de l'armée afghane. Ils préviennent dans le même temps leur siège à Kaboul. « Nous avons non seulement immédiatement contacté les autorités militaires américaines à Kaboul, mais également leur hiérarchie à Washington », détaille un cadre de MSF à Kaboul. L'attaque se poursuivra pourtant « pendant plus de trente minutes après le signalement du premier bombardement », note MSF.

L'avion effectue des frappes « environ toutes les quinze minutes jusqu'à 3 h 15 », selon MSF, qui tente encore de préciser le nombre exact de tirs. Seule l'aile centrale de l'hôpital a été visée. Elle abrite le bloc opératoire et les salles d'urgence. Douze employés de l'ONG et dix civils, dont trois

enfants, sont tués. Trente-sept personnes ont été blessées, dont dix-neuf membres de MSF. Quand le bombardement débute, 105 patients et plus de 80 personnels soignants afghans et internationaux se trouvent dans l'hôpital. Sous les bombardements, les équipes de MSF transfèrent dans le chaos leur matériel dans les bâtiments annexes afin de sauver les patients et soigner les victimes du bombardement.

Le colonel Brian Tribus, porte-parole de l'OTAN à Kaboul, déclare que « la frappe qui a touché à 2 h 15 l'hôpital de MSF visait des personnes qui menaçaient les forces de la coalition », et qu'elle « pourrait avoir causé des dommages collatéraux dans un centre médical qui se trouvait à proximité ». Le porte-parole du ministre de l'intérieur afghan, Sediq Sediqqi, ajoute que « dix à quinze talibans ont été tués dans la frappe ».

Une version qui suscite l'ire du directeur général de MSF, Christopher Stokes, qui jure qu'« aucun membre de l'équipe présente dans l'hôpital n'a été témoin de combats au sein de l'hôpital avant le bombardement (…), c'est le bâtiment même de l'hôpital qui a été touché alors que les autres bâtiments n'étaient ni ciblés ni touchés ».

Dimanche 4 octobre

Désormais, le colonel Tribus explique que ces frappes effectuées à proximité de l'hôpital de MSF visaient des insurgés qui tiraient, en fait, sur des soldats américains « conseillant et assistant des forces afghanes ». Le secrétaire à la défense américain, Ashton Carter, renchérit : « Des forces américaines se trouvaient à proximité de l'hôpital et sous le feu ennemi. » Ces déclarations sont rejetées, le soir, par M. Stokes, qui assure que « seuls des patients et du personnel soignant figuraient parmi les 180 personnes présentes cette nuit-là dans l'hôpital ».

Lundi 5 octobre

« Nous savons maintenant que cette frappe a été réalisée sur demande des forces afghanes affirmant être sous le feu ennemi. Des civils ont été accidentellement touchés », déclare John Campbell, commandant des forces américaines et de l'OTAN.

Le commandant des forces américaines et de l'OTAN, John Campbell, lors de son audition devant la commission des forces armées du Sénat à Washington, le 6 octobre, à propos du bombardement sur le centre MSF de Kunduz.

Mardi 6 octobre

Le général Campbell revient sur ses déclarations : « Même si la requête initiale a bien été faite par les Afghans, les frappes auraient dû respecter une procédure rigoureuse. Nous disposions, de plus, d'une équipe sur le terrain [forces spéciales américaines] chargée de faire le lien direct avec l'avion qui a procédé à ces frappes. » Entendu par le Sénat, il évoque une frappe menée par erreur, prise au sein de la chaîne de commandement des forces américaines.

Jacques Follorou

* LE MONDE | 08.10.2015 à 11h22 • Mis à jour le 08.10.2015 à 11h34 : http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2015/10/08/centre-msf-de-kunduz-en-afghanistan-histoire-d-une-bavure_4784948_3216.html